



Aide et confort

ASAD

***PARCE
QU'ON EST
BIEN À LA
MAISON***

*Nos prestations d'aide et confort
pour vous, chez vous!*

Chères clientes, chers clients,

Nous sommes heureuses de vous présenter notre équipe *Aide et confort* : Les Lavandes. Elle est composée de plusieurs aide-ménagères qui vous soutiennent dans les tâches qui sont trop difficiles pour vous. Que ce soit pour une courte période ou pour du plus long terme, elles vous accompagnent au plus près de vos besoins et de vos souhaits.

Les prestations ménagères peuvent être remboursées par votre caisse maladie complémentaire (selon votre contrat) ou par les prestations complémentaires de la caisse de compensation de votre commune.

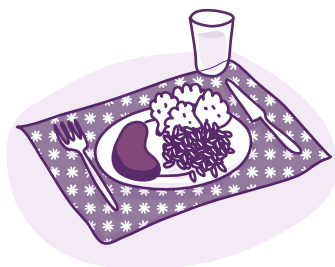
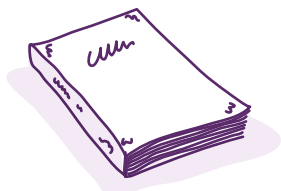
Parce que vos besoins et votre bien-être nous tiennent à cœur! Ponctuellement ou de manière régulière, nous pouvons améliorer votre quotidien.

Grâce à notre équipe *Aide et confort*, nous pouvons également élargir notre offre au-delà des prestations ménagères. Ainsi, les petits plaisirs et besoins ponctuels ne sont pas oubliés. Nous offrons toute une palette de prestations de confort que nous vous invitons à découvrir ci-après. Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à nous faire part de vos demandes particulières auxquelles nous nous ferons un plaisir d'essayer de répondre au mieux!

A bientôt,

Votre organisation d'aide et de soins à domicile *Aide et confort*

Nous vous aidons lorsque cela devient difficile...



Prestations d'aide

.....

Petite visite régulière, présence

Vous rendre visite régulièrement pour nous assurer que vous allez bien, apporter votre courrier, nous occuper des poubelles, vous faire la lecture.

.....

Refaire le lit

Entretien du linge

Plier, ranger, petits raccommodages.

.....

Lessive, repassage

.....

Petits rangements, chauffer, aérer, entretien des plantes et du balcon, nourrir vos animaux

.....

Repas

Accompagnement lors du repas, cuisiner avec vous ou organiser la livraison de repas, faire la vaisselle.

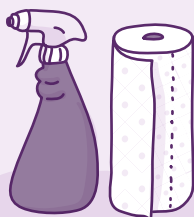
.....

Nettoyage courant

Prendre la poussière, aspirer et panser les sols, nettoyer la cuisine et les sanitaires.

.....

*Nous pensons
aussi à vos besoins
ponctuels et aux
petits plaisirs!*



Prestations de confort

.....

Accompagnement en dehors du domicile

*Balade, accompagnement pour des
activités culturelles, visite chez le
médecin, accompagnement au culte.*

.....

Nettoyages de fond

*Nettoyage des fenêtres et des
meubles, réaménagement
d'une pièce, etc.*

.....

Promener votre animal de compagnie, nettoyer la litière, l'amener chez le vétérinaire

.....

Aide au déménagement

*Nettoyage de l'ancien
appartement, aide pour vous
installer dans votre nouveau
logement, organiser avec vous
une entreprise de déménagement.*

.....

Beauty care

*Shampooing, massage du cuir
chevelu, pose de bigoudis, coiffure,
massage à l'huile hydratante,
épilation du visage, maquillage
simple, pose de vernis à ongles, etc.*

.....

Coût et remboursements

Les tarifs des prestations ci-dessous peuvent être consultés sur notre site internet (serviceasad.ch).

.....

Ménage

Le tarif à l'heure s'applique pour les prestations d'aide et de confort et pour la gestion administrative de votre dossier (ouvrir votre dossier, remplir les ordonnances à faire signer par votre médecin, les transmettre à votre assurance maladie complémentaire).

Ce tarif ne comprend pas le forfait de déplacement, ni les kms si nous vous accompagnons en dehors du domicile.

Les tarifs de ces éléments facturables sont disponibles sur notre site internet.

.....

Linge

Lorsque vous confiez votre linge à l'ASAD, la collaboratrice remplira avec vous et à chaque fois une liste des vêtements et articles remis.

Lors de la restitution vous confirmerez par le biais de cette même liste, que tous les articles vous ont été rendus.

Le forfait est calculé par sac de linge.

.....

Remboursements

- Prestations d'aide Ces prestations peuvent être remboursées par votre assurance maladie complémentaire (selon contrat individuel) ou par les prestations complémentaires de la caisse de compensation de votre commune.

- Prestations de confort Ces prestations ne sont pas obligatoirement remboursées par votre assurance maladie complémentaire; cela dépend de votre contrat individuel. Ces prestations ne sont pas remboursées par les prestations complémentaires de la caisse de compensation de votre commune.

*Vous avez
une demande ?
Appelez-nous !*



Route de Sorvilier 21
2735 Bévillard
032 492 53 30
www.serviceasad.ch